

Microcentrale de Salles-la-Source : « Ce qui se passe est honteux »

Sous ce titre, « Ranimons la cascade ! » communique :

« Depuis six ans maintenant, nous portons sur la place publique, l'une après l'autre, les violations gravissimes de la loi commises par la Société hydroélectrique de Salles-la-Source. Et cela avec la pleine complicité de certains fonctionnaires de l'État.

On pourrait croire que M. Jean-Gérard Guibert, le gérant de cette microcentrale, a enfin compris que le vent avait tourné ; qu'au minimum il respectait le contingent de kilowatts que l'Administration persiste à lui octroyer en toute illégalité comme nous l'avons maintes fois démontré et dénoncé. Même pas ! Un récent courrier nous confirme ce dont nous nous doutions : entre décembre 2012 et décembre 2014, la microcentrale a turbiné au-delà de ce qui lui était autorisé.

Dans sa lettre, l'Administration nous précise que le gérant a été rappelé à l'ordre. Mais elle ne fait nullement état des sanctions dont ce multirécidiviste a pu faire l'objet. Pas davantage en ce qui concerne EDF qui a, sans se poser davantage de questions, acheté ce courant illégal. Tous les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les citoyens en général qui sont astreints à des contrôles stricts apprécieront.

Nous le redisons : du simple point de vue de la morale et de la démocratie, ce qui se passe à Salles-la-Source est honteux et donne des institutions une image désastreuse ».